**Aurélie William Levaux*, Justice (pas le groupe),* Paris, Éditions Cambourakis, 2021**

On ne dira plus “J’ai un gros rhume, mal à la gorge et un peu de fièvre”, on dira “J’ai trois symptômes de la Covid”. On ne dira plus “J’ai la flemme d’aller bosser”, on dira “J’ai côtoyé une cousine qui avait la Covid, je suis cas contact, je vais me mettre en quarantaine”. (…) On ne dira plus qu’on n’a pas envie de sortir voir un pote, on dira “Faut se protéger, ce serait inconscient de se voir”. On ne dira pas qu’on a zéro projet en vue, on dira “Avec la Covid, tout est bloqué”. On ne dira pas qu’on déteste mettre les pieds dans une librairie, on dira “En cette période, par sécurité, je préfère commander sur Amazon”. On ne dira pas que si on n’a pas de meuf, c’est peut-être parce qu’on est un naze, on dira “Pour respecter les mesures, je préfère attendre encore un peu”. (…) Après notre mort, on ne pourra pas dire “J’ai abusé des médocs car la vie sous Covid ne valait plus la peine”, on ne le pourra pas, mais, puisque, quelles que soient les raisons du décès, on sera rangé dans les décès Covid, d’une certaine façon, pour une fois, on ne sera pas dans le total mensonge. »